

Unipolaire (un emplacement) ou à trois voies (emplacements multiples) Gradateurs sensibles au toucher pour charges à incandescence

120 V c.a., 60 Hz

N° de cat. TTI06-1, 600 W

N° de cat. TTI10-1, 1 000 W

Compatibilité avec les télécommandes True Touch^{MC} (TT00R-1)

DIRECTIVES

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur;
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien qualifié;
- Pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et des appareils qui lui sont raccordés, ne pas l'installer pour commander une prise, de l'éclairage fluorescent ou un appareil motorisé ou à transformateur;
- La puissance totale minimale doit être supérieure à 40 W.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- N'assigner qu'un seul gradateur par charge. Pour la commande à distance, on doit faire appel au modèle TT00R-1 de Leviton (ne pas se servir d'un simple interrupteur à trois voies);
- N'utiliser ce dispositif qu'en présence d'appareils d'éclairage à incandescence ou à halogène de 120 V;
- Couper l'alimentation au fusible ou au disjoncteur avant de manipuler les luminaires commandés;
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre; en présence de fil d'aluminium, utiliser seulement les produits portant la marque CU/AL ou CO/ALR.

Outils requis :

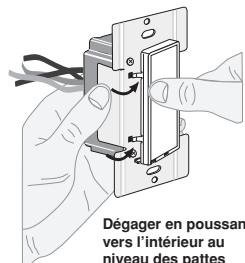
Tournevis ordinaire/Phillips
Pince
Coupe-fil

Ruban isolant
Crayon
Règle

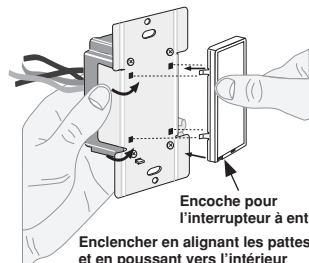
Changement de couleur du gradateur :

Ce dispositif peut se présenter en diverses couleurs. Pour en changer la face, procéder comme suit :

Remarque : s'assurer que l'encoche prévue pour l'interrupteur à entrefer soit au bas du dispositif.



Dégager en poussant vers l'intérieur au niveau des pattes



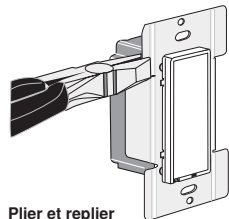
Enclencher en alignant les pattes et en poussant vers l'intérieur

Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs :

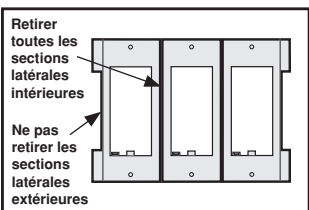
Si le gradateur est installé seul, passer à la section **INSTALLATION**. S'il est groupé avec d'autres dispositifs, procéder comme suit :

INSTALLATIONS GROUPEES :

REMARQUE : les sections latérales ne doivent être retirées que si le dispositif est groupé avec d'autres gradateurs ou s'il ne s'insère pas dans la boîte murale; elles peuvent rester en place si le dispositif est installé avec des interrupteurs mécaniques.



Plier et replier pour retirer les sections latérales



Retirer toutes les sections latérales intérieures
Ne pas retirer les sections latérales extérieures

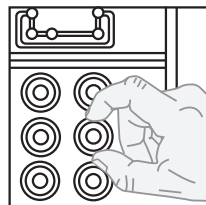
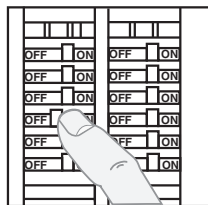
Lorsqu'on installe plusieurs dispositifs dans la même boîte murale, il faut retirer les sections latérales des brides de montage. Pour ce faire, se servir d'une pince pour les plier et les replier délicatement jusqu'à ce qu'elles cassent. Comme ces sections dissipent la chaleur, la capacité nominale des dispositifs doit être abaissée quand elles sont retirées (se reporter au tableau).

CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR			
N° de cat.	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de 2 dispositifs
TTI06-1	600 W	500 W	400 W
TTI10-1	1000 W	800 W	700 W

INSTALLATION

REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1 **AVERTISSEMENT :** pour éviter les risques d'incendie, de choc électrique ou d'électrocution, **COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder à l'installation!



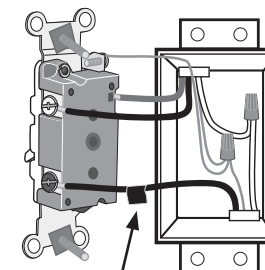
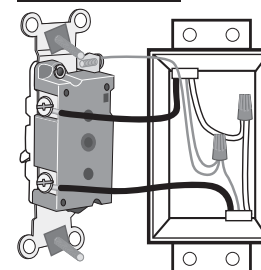
Étape 2 **Retrait des dispositifs existants :** le cas échéant, retirer la plaque et les vis de montage du dispositif existant. Éloigner délicatement le dispositif de la boîte murale. **NE PAS** défaire les raccords tout de suite.



Étape 3 **Identification de l'application (plus communes montrées) :**
REMARQUE : Si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien qualifié.



Étape 3 suite



Étiqueter le fil de la borne commune (habituellement noire ou portant la marque commun ou common).

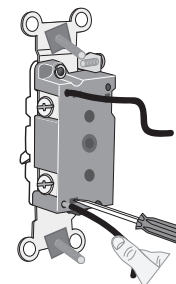
Applications unipolaires :

Examiner l'arrière du dispositif existant. S'il y a deux fils raccordés à deux bornes (sans compter le fil de terre vert ou dénudé), il s'agit d'une installation unipolaire.

Applications à trois voies :

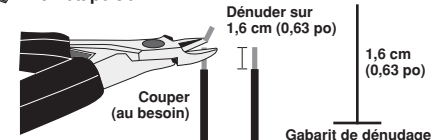
Examiner l'arrière du dispositif existant. S'il y a trois fils raccordés à trois bornes (sans compter le fil de terre vert ou dénudé), on a affaire à une installation à trois voies. **NE PAS installer d'interrupteurs unipolaires à cet endroit.**

Étape 4 **Déconnexion du dispositif existant et préparation des fils :**



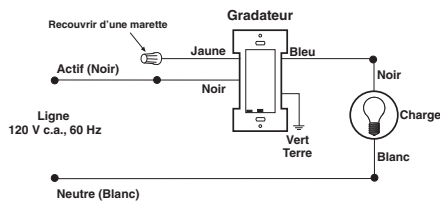
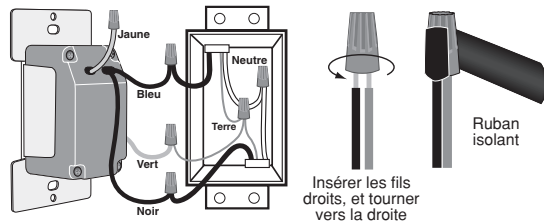
Pousser dans la fente et retirer le fil

- Déconnecter les fils des bornes ou des fentes Quickwire^{MC} (illustrées).
- Retirer l'isolant pré-coupé des fils de sortie du gradateur.
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien droits (les recouper au besoin).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale sur un peu plus de 1,6 cm (0,63 po) (illustré).
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 5a.**
- **En présence de systèmes à trois voies, passer à l'étape 5b.**



Gabarit de dénudage

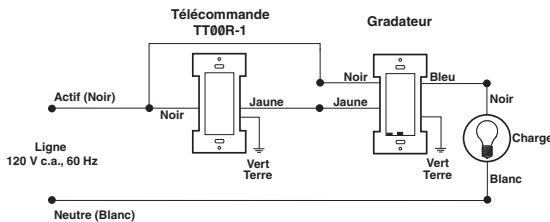
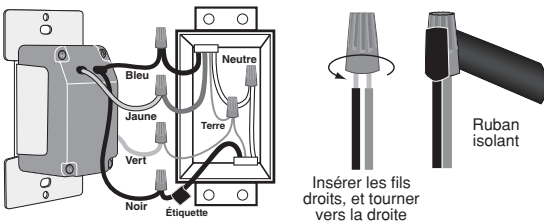
Étape 5a Applications unipolaires :



Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit : Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir du gradateur au fil de ligne (actif) déconnecté du dispositif existant.
- Le fil de sortie bleu du gradateur au fil restant dans la boîte (charge).
- Recouvrir le fil de sortie jaune du gradateur d'une marette de grosseur appropriée.
- Passer à l'étape 6.

Étape 5b Applications à trois voies :

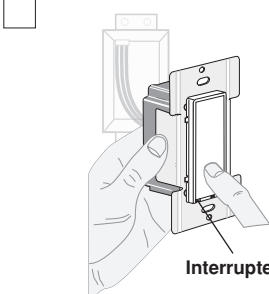


Étape 5b suite

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.
- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
 - Le fil de sortie noir du gradateur au fil de ligne (actif) identifié au moment du retrait du dispositif existant.
 - Le fil de sortie bleu du gradateur au fil de charge de la boîte.
 - Le fil de sortie jaune du gradateur au dernier fil dans la boîte.

Étape 6 Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :

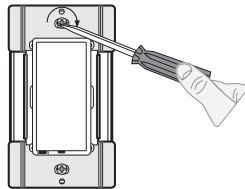


- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
- S'assurer que l'interrupteur à entrefer soit complètement enfoncé.
- En tenant délicatement le gradateur de la manière illustrée, le mettre sous tension en appuyant sur la plaque sensible. Les lumières devraient s'allumer.

Si elles ne s'allument pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

Étape 7 Fixation :

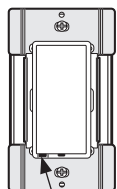
COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.



Terminer l'installation en insérant délicatement les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif. Installer ce dernier au moyen des vis de montage fournies. Fixer la plaque.

Étape 8 Rétablissement de l'alimentation :

Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur. **L'installation est terminée.**



REMARQUE : s'assurer que l'interrupteur à entrefer soit complètement enfoncé.

FONCTIONNEMENT

REMARQUE : le témoin vert s'allume quand la charge est hors tension afin de faciliter le repérage du gradateur dans l'obscurité.

REMARQUE : dans le cas d'installations à trois voies, la télécommande commutera l'éclairage à l'intensité réglée au niveau du gradateur. L'éclairage peut cependant être commuté à partir de ce dernier ou de la télécommande.

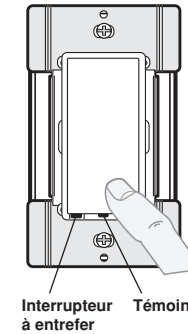
MISE SOUS TENSION : donner un petit coup sur la plaque sensible du gradateur pour allumer graduellement l'éclairage au dernier niveau réglé (témoin éteint).

MISE HORS TENSION : donner un petit coup sur la plaque sensible du gradateur pour éteindre graduellement l'éclairage (témoin allumé).

GRADATION : appuyer le temps qu'il faut sur la plaque pour atteindre l'intensité désirée. Chaque fois qu'on touche à la plaque, le mode de gradation passe de l'intensification au tamisage.

INTERRUPTEUR À ENTREFER : dans le coin inférieur gauche de la bascule, on trouve un interrupteur à entrefer. Lorsqu'on veut manipuler un des luminaires commandés, on doit tirer le levier vers l'extérieur (OFF) afin de couper l'alimentation à ces derniers. Une fois le travail terminé, il suffit de pousser le levier jusqu'au fond (ON) pour rétablir le courant.

NETTOYAGE : pour nettoyer la plaque sensible, se servir d'un chiffon propre humidifié à l'eau seulement; bien sécher.



DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- Les lumières clignotent :
 - Il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
 - Les fils ne sont pas adéquatement protégés par les marettes;
 - La puissance de la lampe est inférieure à 40 W.
- Les lumières ne s'allument pas, et le témoin d'alimentation reste éteint :
 - Le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - La lampe est brûlée;
 - Le neutre de la lampe n'est pas raccordé;
 - L'interrupteur à entrefer est tiré.
- Le gradateur ne fonctionne pas :
 - Les fils NOIR et BLEU du gradateur sont mal raccordés à la lampe et au conducteur de ligne actif, respectivement. Inverser ces raccords.

REMARQUE : Pour obtenir de l'aide au niveau de l'identification du fil ACTIF dans une application à trois voies, se rendre au site Web de Leviton au www.leviton.com.

En présence d'applications moins courantes, se reporter au tableau **CONCORDANCES MARETTES/FILS**.

CONCORDANCES MARETTES/FILS	
1 - 12 AWG + 1 à 3 x 14, 16 ou 18 AWG	
2 - 12 AWG + 1 ou 2 x 16 ou 18 AWG	
1 - 14 AWG + 1 à 4 x 16 ou 18 AWG	
2 - 14 AWG + 1 à 3 x 16 ou 18 AWG	

PK-93475-10-05-2C

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné réparé payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

WEB VERSION